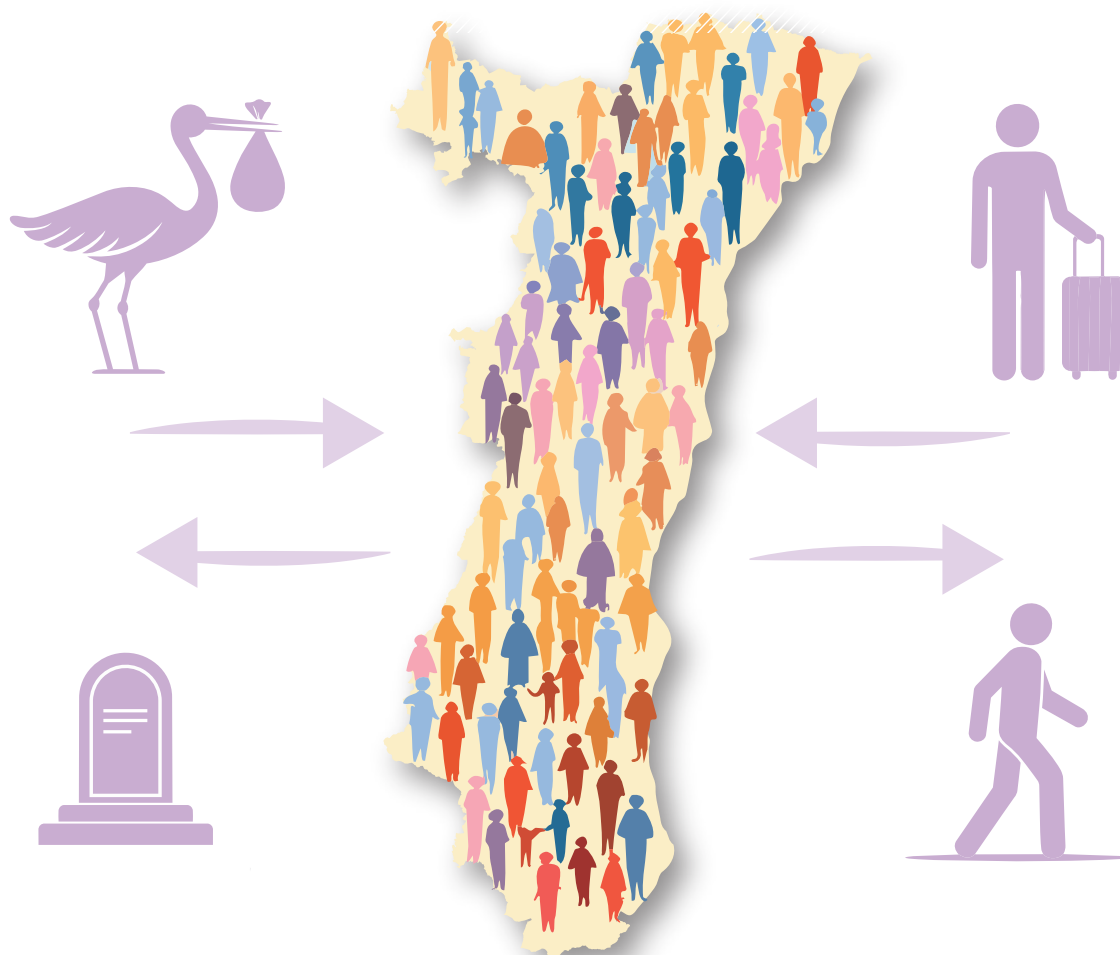


# DÉMOGRAPHIE ALSACIENNE : UNE DYNAMIQUE À DÉCRYPTER

360

MAI 2026

 DÉMOGRAPHIE


Moteur historique de la croissance démographique alsacienne, le solde naturel tend à s'éroder depuis le début des années 2010, sous l'effet combiné du recul des naissances et de l'accélération du vieillissement de la population. Pour autant, la croissance se maintient grâce au retournement du solde migratoire, désormais positif. Ce nouvel apport migratoire joue un rôle d'amortisseur face à l'affaiblissement du solde naturel.

Cette recomposition des moteurs de la croissance observée impacte fortement les dynamiques territoriales, puisqu'elle influe directement sur la structure par âge de la population, en modifiant les dynamiques de vieillissement et de renouvellement des générations.

Dans ce contexte, cette note interroge l'évolution des dynamiques démographiques alsaciennes depuis le

début des années 2000, leurs effets sur la structure par âge du territoire, ainsi que les enjeux qui en découlent pour les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, en particulier face au vieillissement de la population et à la baisse du nombre de jeunes.

# Une inversion des moteurs de la croissance démographique

## Une croissance stable et unique dans le Grand Est...

En 2022, l'Alsace compte près de 1,9 million d'habitants. Depuis le début des années 2000, le territoire connaît une croissance démographique dont l'intensité demeure globalement stable. Cette trajectoire contraste avec le ralentissement de la croissance observé à l'échelle du Grand Est et, dans une moindre mesure, au niveau national.

Sur la dernière période intercensitaire (2016-2022), la population alsacienne continue de croître de +0,4 % par an en moyenne, représentant près de 6 800 habitants supplémentaires chaque année.

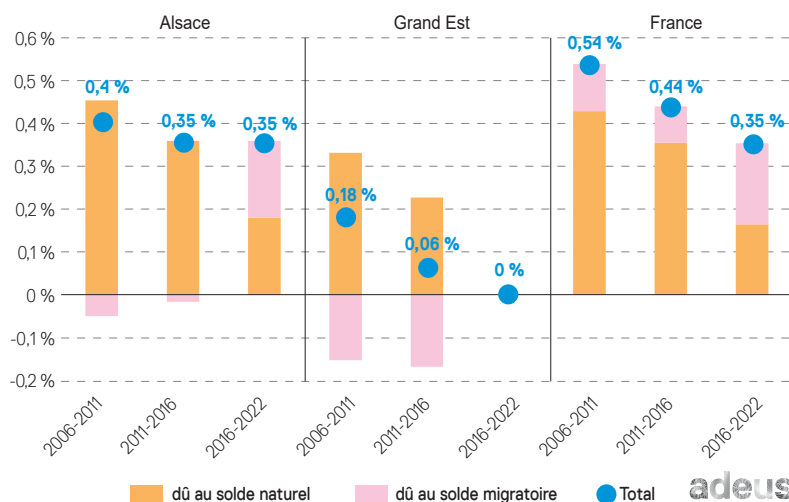
## ... grâce au regain du solde migratoire

Si la croissance démographique alsacienne se maintient, ses moteurs ont profondément évolué. Au début des années 2000, elle repose exclusivement sur l'excédent des naissances par rapport aux décès. À partir de 2011, celui-ci s'affaiblit, avant de connaître un net repli à partir de 2016. Cette évolution s'inscrit dans une tendance nationale marquée par une érosion généralisée du solde naturel.

En parallèle, la différence entre les entrants et les sortants (solde migratoire) suit une trajectoire inverse. Déficitaire sur la période 2006-2011, puis proche de l'équilibre, le solde migratoire devient positif sur la dernière période intercensitaire. Ce retournement permet de compenser la baisse du solde naturel, et de maintenir la croissance démographique. Cette évolution distingue l'Alsace - comme la Franche-Comté - des autres territoires du quart nord-est de la France, qui restent marqués par un déficit migratoire.

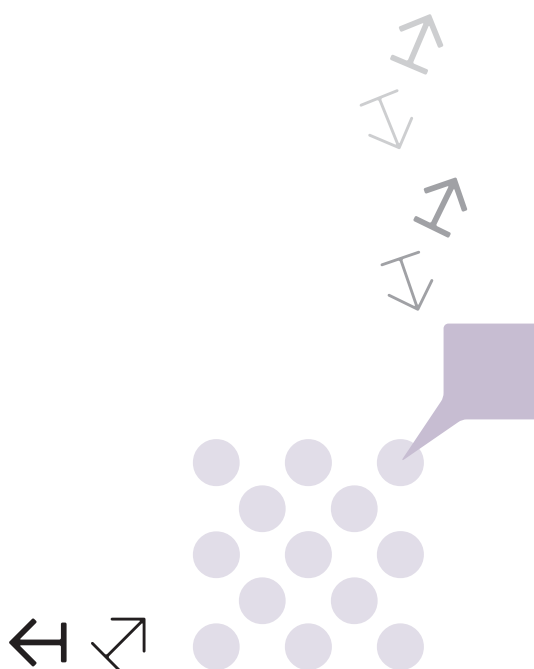
Entre 2016 et 2022, la croissance démographique alsacienne repose sur des contributions quasi équivalentes du solde naturel (44 %) et du solde migratoire (56 %). Le regain de l'attractivité résidentielle joue ainsi un rôle central dans le maintien de la dynamique démographique.

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION PAR COMPOSANTE DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 2006



Source : Insee, RP 1999-2022, Etat civil 1999-2021

adeus



# Entre repli du solde naturel et regain du solde migratoire

## Une natalité en berne, un vieillissement accéléré : le repli du solde naturel

Comme à l'échelle nationale, le solde naturel alsacien se dégrade, sous l'effet combiné d'une baisse des naissances et d'une hausse des décès.

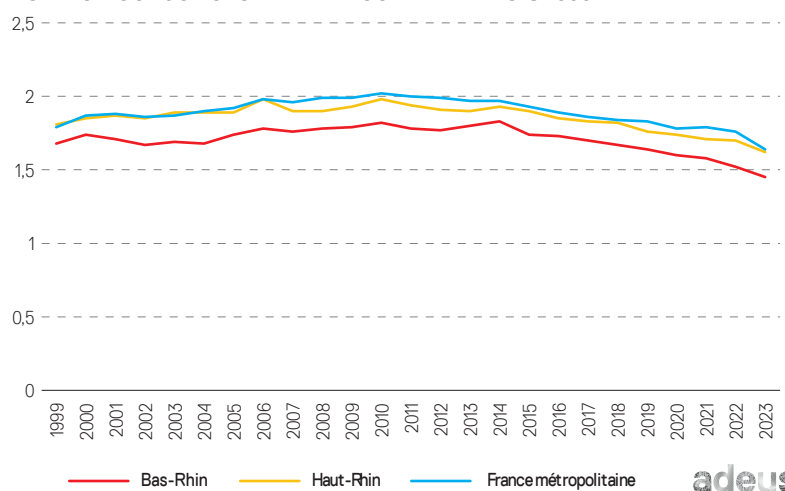
La chute du nombre de naissances s'explique par :

- Le recul du nombre de femmes en âge de procréer, observé dans toutes les typologies de communes à l'exception des grands centres urbains.
- À cette évolution structurelle s'ajoute un recul de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (indice conjoncturel de fécondité) suit une tendance à la baisse depuis 2010.

L'Alsace enregistre environ 17 000 naissances en 2023, contre 22 000 en 2014, soit près de 5 000 naissances en moins chaque année.

Parallèlement, les décès augmentent sous l'effet de l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom et aux gains d'espérance de vie. La population âgée de 65 ans et plus augmente de +2,3 % en moyenne chaque année. En 2022, l'Alsace compte 89 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans, contre 76 en 2016.

INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ DEPUIS 1999



Note de lecture : En 2023, le nombre d'enfants par femmes en âge de procréer est de 1,45 contre 1,68 en 1999.

### Définitions et méthodologie :

- Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur un territoire donné au cours d'une période donnée.
- Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties d'un territoire donné au cours d'une période donnée.
- Indice conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés (Insee).

### Points de vigilance concernant l'analyse des migrations résidentielles à partir des fichiers détails issus du recensement de la population (Insee)

Le profil des entrants repose sur les personnes arrivées en Alsace au cours de l'année précédant l'enquête, qu'elles soient en provenance de France ou de l'étranger.

En revanche, le profil des sortants repose uniquement sur les personnes ayant quitté l'Alsace à destination de la France au cours de l'année précédant l'enquête. Les départs vers l'étranger ne sont pas recensés.

En conséquence, la comparaison entre le profil des entrants et celui des sortants repose sur l'hypothèse que le profil des sortants vers l'étranger est comparable à celui des sortants vers la France.

### L'apport migratoire : moteur principal de la croissance hors des grands centres urbains

Le regain du solde migratoire concerne l'ensemble des typologies de communes et constitue désormais un moteur déterminant du dynamisme démographique de la majorité d'entre elles.

Sur la période 2016-2022, les communes de ceintures urbaines demeurent les plus dynamiques, portées par une forte attractivité résidentielle. Les ménages y trouvent un compromis entre proximité des pôles urbains et qualité de vie, ce qui alimente les mouvements de périurbanisation.

Les centres urbains intermédiaires connaissent un net renversement de tendance : après un déficit migratoire marqué lors de la période précédente, leur croissance est désormais largement soutenue par les migrations.

À l'inverse, dans les grands centres urbains, la croissance est toujours largement soutenue par le solde naturel, en raison de leur population plus jeune. L'apport migratoire y est quasi nul.

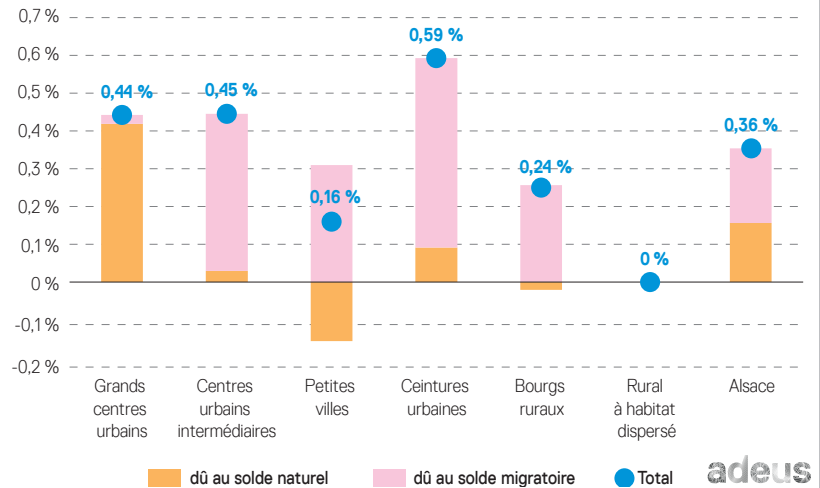
### Pour qui l'Alsace est-elle attractive ?

Les deux tiers des nouveaux habitants en provenance de France en 2022 témoignent d'une attractivité forte auprès des territoires de proximité (Vosges, Moselle et Meurthe-et-Moselle).

Le tiers restant arrive de l'étranger (34 %, soit +4 points par rapport à 2016). Parmi les entrants internationaux, 40 % viennent des pays de l'Union européenne. Par ailleurs, 50 % sont âgés de 15 à 34 ans, traduisant une forte présence d'étudiants et de jeunes actifs, deux fois plus représentés que dans l'ensemble de la population alsacienne.

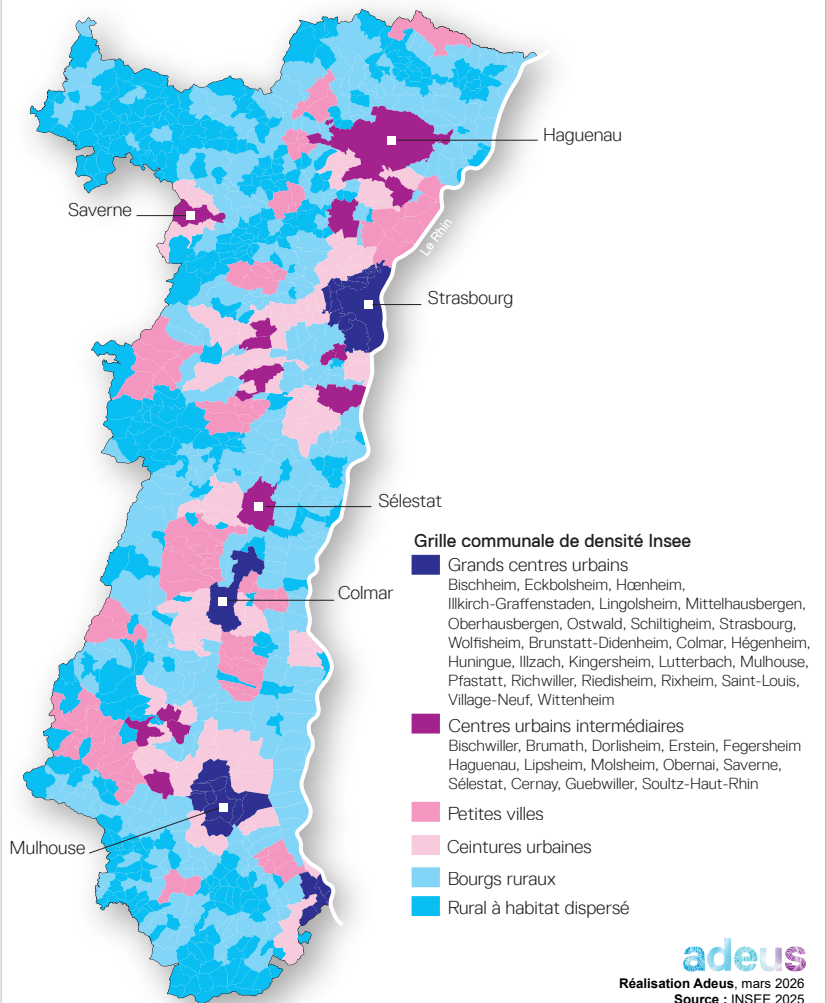
Les couples avec enfants sont légèrement surreprésentés parmi les entrants en 2022 (14 % contre 12 % des sortants vers la France). Pour le reste, la structure par mode de cohabitation des entrants et des sortants apparaît globalement similaire.

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION PAR COMPOSANTE DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 2016 ET 2022



Source : Insee, RP 1999-2022, Etat civil 1999-2021

GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ DE POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024



adeus  
Réalisation Adeus, mars 2026  
Source : INSEE 2025

## Une population alsacienne rajeunie

L'apport migratoire a pour effet un rajeunissement de la population. Les entrants comme les sortants sont nettement plus jeunes que la population sédentaire, avec une forte présence d'étudiants et de jeunes actifs, et une faible représentation des personnes âgées.

Cet apport migratoire modifie donc la pyramide des âges alsacienne de deux façons :

- Directement, par l'installation d'une population plus jeune que celle déjà établie, et
- Indirectement, par la surreprésentation des femmes en âge de procréer, susceptible d'influer sur le solde naturel futur du territoire.

Ainsi, si le solde migratoire demeure positif, il continuera de freiner le vieillissement démographique. À l'inverse, un solde migratoire redevenu négatif accentuera le phénomène de vieillissement de la population et présumera d'une potentielle décroissance.

## L'essentiel des gains dans le Bas-Rhin

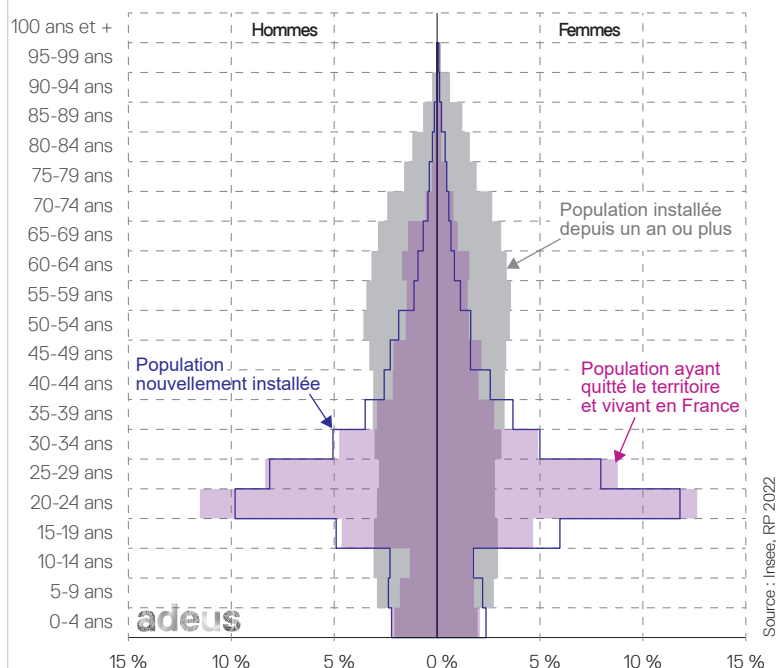
Si le Bas-Rhin concentre la majorité des nouveaux arrivants sur le territoire alsacien en 2022 (64%), il concentre également l'essentiel des gains migratoires nets. En effet, le Haut-Rhin présente un solde migratoire nul tandis que le Bas-Rhin enregistre plus d'entrées que de sorties.

Cette polarisation s'explique d'abord par une dynamique de construction très importante sur cette période, ainsi que par l'attractivité résidentielle des centres urbains intermédiaires, portée par leur offre en emplois, en services et en opportunités économiques, ainsi que par celle des ceintures urbaines, plébiscitées pour la proximité des pôles urbains et la qualité résidentielle. 23 % des Alsaciens résident dans ces communes quand elles captent 53 % des gains migratoires.

## Attractivité et excédent migratoire : une relation étroite mais pas systématique

L'attractivité résidentielle, mesurée ici par la part de nouveaux ménages sur un territoire donné, ne se traduit pas nécessairement par un solde migratoire positif. Lorsque les départs compensent, voire dépassent les arrivées, les migrations ont un effet limité, voire négatif, sur la croissance démographique et la structure par âge de la population.

TROIS PYRAMIDES DES ÂGES EN ALSACE EN 2022 :  
POPULATION NOUVELLEMENT INSTALLÉE, POPULATION AYANT QUITTÉ LE TERRITOIRE ET POPULATION INSTALLÉE DEPUIS UN AN OU PLUS



### Note de lecture :

Parmi la population nouvellement installée sur le territoire (< 1 an), 10 % sont des hommes de 20-24 ans. Parmi la population installée depuis un an ou plus, 3 % sont des hommes de 20-24 ans. Parmi la population ayant quitté le territoire et vivant ailleurs en France, 12 % sont des hommes de 20-24 ans.

Les grands centres urbains illustrent cette situation. S'ils sont relativement attractifs, ils enregistrent un solde migratoire quasi nul. Ces territoires concentrent des ménages très mobiles, dont les trajectoires résidentielles sont souvent liées aux études ou à l'emploi. Après quelques années, une partie d'entre eux quitte les centres urbains, notamment lors des étapes de constitution familiale, générant des flux de départs quasi équivalents aux flux d'arrivées.

À l'inverse, dans les centres urbains intermédiaires et les ceintures urbaines, la forte attractivité s'accompagne d'un solde migratoire largement positif. Ces territoires attirent de nombreux ménages dans le cadre de parcours résidentiels liés à la périurbanisation, motivés par le cadre de vie et les prix de l'immobilier. Ces installations, plus durables, se traduisent par des départs nettement limités.

Les communes rurales présentent des niveaux d'attractivité relativement faibles. Les bourgs ruraux parviennent toutefois à dégager un solde migratoire positif, grâce à une faible mobilité sortante témoignant d'un fort ancrage résidentiel. Dans le rural à habitat dispersé, en revanche, le faible volume d'arrivées ne compense pas les départs, conduisant à un solde migratoire négatif.

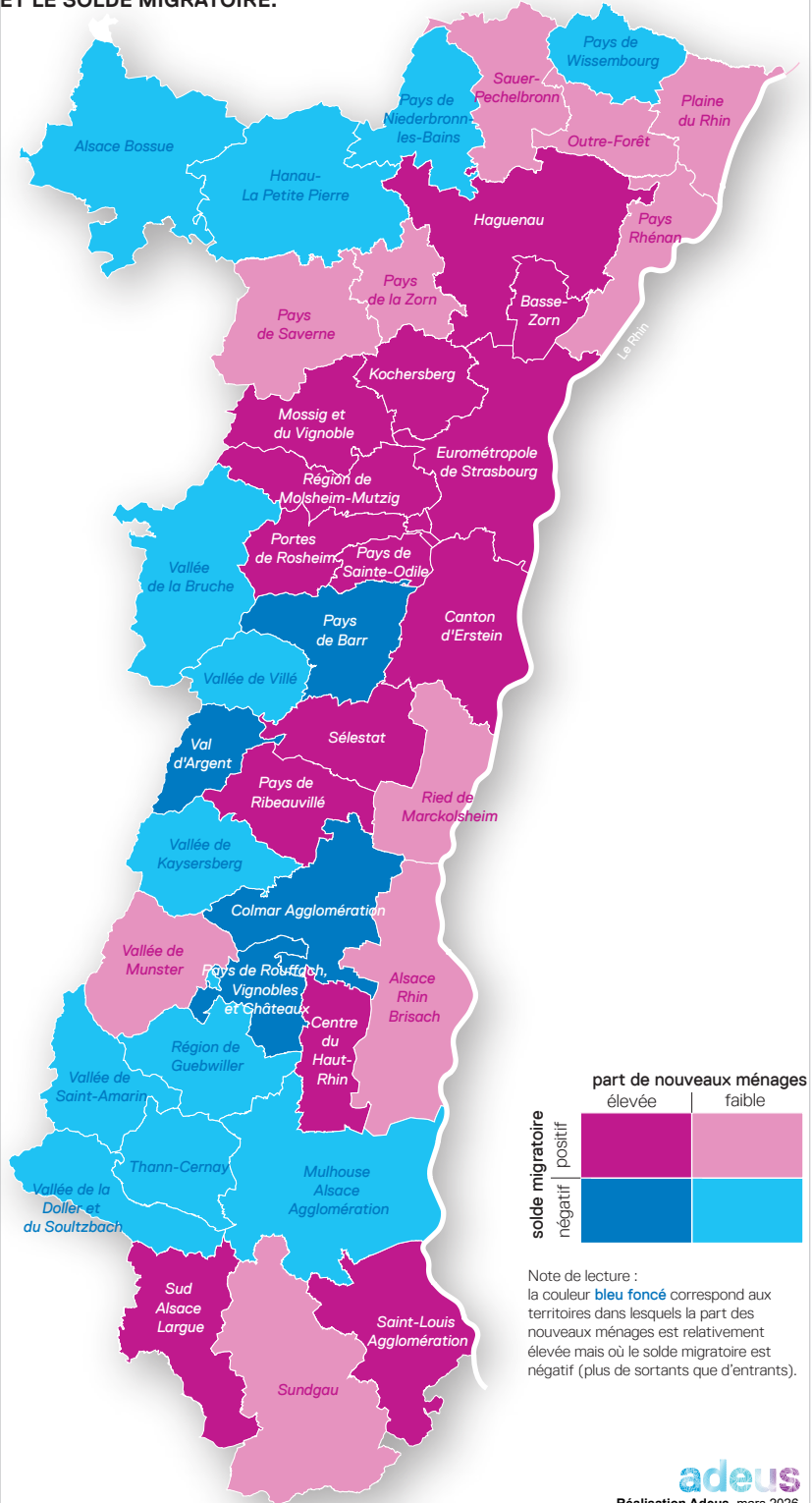
### Quatre profils d'EPCI face aux dynamiques migratoires

À une autre échelle, celle des EPCI, quatre profils de territoires se dégagent selon la combinaison entre attractivité résidentielle et solde migratoire :

- **Déficit migratoire lié à de nombreux sortants :** ces EPCI se caractérisent par une part relativement faible de nouveaux ménages. Les départs sont supérieurs aux arrivées. Par exemple : Alsace Bossue, Région de Guebwiller, etc.
- **Déficit migratoire mais de nombreux arrivants :** malgré une part de nouveaux ménages relativement élevée, ces EPCI enregistrent un solde migratoire négatif, signe d'une mobilité sortante plus importante. Par exemple : Pays de Barr, Colmar Agglomération, etc.
- **Excédent migratoire lié à une forte attractivité :** ces EPCI cumulent une part de nouveaux ménages relativement élevée et un solde migratoire positif. Les arrivées sont supérieures aux départs. Par exemple : Eurométropole de Strasbourg et EPCI limitrophes, etc.
- **Excédent migratoire lié à un fort ancrage résidentiel :** malgré une part de nouveaux ménages relativement faible, ces EPCI enregistrent un solde migratoire positif, témoignant d'un volume de départs plus faible que celui des arrivées. Ce profil traduit un fort ancrage territorial des ménages. Par exemple : Outre-Forêt, Pays de Saverne, Vallée de Munster, etc.

Les effets des migrations sur la structure par âge des territoires diffèrent selon l'intensité des flux, mais également selon le profil des personnes mobiles.

TYPOLOGIE DES EPCI REPOSANT SUR LE TAUX D'ENTRANTS DES MÉNAGES ET LE SOLDE MIGRATOIRE.



# Trois trajectoires démographiques dans le pôle métropolitain

## Un contexte commun : le recul du solde naturel

Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des territoires urbains alsaciens sont marqués par l'affaiblissement du solde naturel. Les écarts de trajectoires démographiques s'expliquent désormais principalement par les dynamiques migratoires.

## Saint-Louis : une attractivité durable

La communauté d'agglomération de Saint-Louis se distingue par une croissance démographique structurellement soutenue. Celle-ci repose sur un apport migratoire suffisamment conséquent pour amortir les effets du recul du solde naturel, en lien avec l'importance de l'attractivité bâloise.

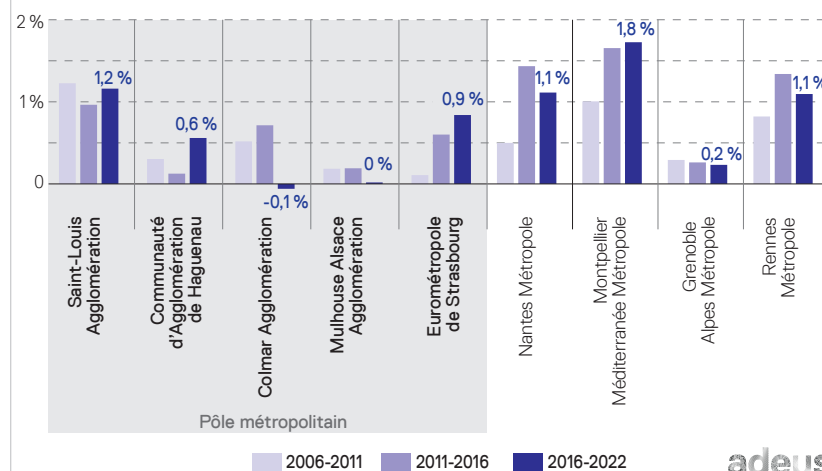
## Strasbourg et Haguenau tirent profit du regain migratoire

L'Eurométropole de Strasbourg et la communauté d'agglomération de Haguenau, se caractérisent par un solde migratoire redevenu positif. Cette inflexion permet de compenser le recul du solde naturel et d'engager une accélération de la croissance pour la première, et une reprise de la croissance pour la seconde.

À l'échelle nationale, l'Eurométropole de Strasbourg se distingue d'autres métropoles françaises comme Nantes, Grenoble ou Rennes, par l'accélération de sa croissance démographique sur la période 2016-2022.

Pour autant, la croissance démographique de l'Eurométropole de Strasbourg reste en deçà de celles des métropoles de comparaison, à l'exception de Grenoble. Si le solde naturel y contribue dans des proportions similaires, le solde migratoire demeure toujours moins important, malgré une tendance à la baisse dans les autres métropoles.

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION DEPUIS 2006



Source : Insee, RP 1999-2022, Etat civil 1999-2021

## Mulhouse et Colmar : la double peine démographique

Au sein de Mulhouse Alsace Agglomération, la croissance démographique a ralenti sous l'effet du recul du solde naturel. Malgré une réduction parallèle du déficit migratoire, la population stagne sur la dernière période intercensitaire.

Au sein de Colmar Agglomération, cette double contrainte est encore plus marquée et se traduit par une baisse de la population : le solde naturel recule fortement entre les deux dernières périodes intercensitaires et le solde migratoire devient déficitaire pour la première fois depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans les deux cas, le déficit migratoire s'explique en grande partie par la dynamique des villes-centres, où le nombre de sortants dépasse largement celui des entrants.

1. Le pôle métropolitain crée en 2012 est une structure intercommunale regroupant les agglomération de Saint-Louis Agglomération, la communauté d'Agglomération de Haguenau, Colmar Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération et l'Eurométropole de Strasbourg

# Conclusion et enjeux

La dynamique démographique alsacienne récente est avant tout marquée par une érosion du solde naturel, résultant d'une hausse de la population âgée et d'un recul durable des naissances. Ces évolutions se traduisent par un vieillissement généralisé de la population.

Depuis 2016, le retournement du solde migratoire a partiellement amorti ces évolutions. Porté par des ménages plus jeunes, l'apport migratoire contribue à freiner le vieillissement, à la fois directement et indirectement, via ses effets potentiels sur le solde naturel.

Ce regain migratoire met en évidence le rôle déterminant de l'offre de logements : l'intensification de la construction neuve au cours de la dernière décennie en Alsace a constitué un levier majeur d'attractivité résidentielle, faisant du logement un déterminant des dynamiques migratoires.

La diminution récente de la production de logements interroge toutefois la pérennité de cette dynamique, en particulier dans les espaces les plus attractifs, déjà soumis à des tensions sur le parc résidentiel. Cette situation est renforcée par la

diminution de la taille des ménages qui se traduit par des besoins en logements plus nombreux. Toutefois, le vieillissement de la population devrait également engendrer une rotation progressive du parc existant, libérant des logements susceptibles d'accueillir de nouveaux ménages, même en l'absence de production neuve.

In fine, le décryptage proposé dans cette note vise à accompagner les politiques publiques vers une mobilisation plus ciblée de leurs leviers d'actions. Elles devront en effet s'adapter, à la fois aux dynamiques démographiques spécifiques à leur territoire : en croissance ou en décroissance, mais aussi aux moteurs qui conditionnent ces dynamiques et qui peuvent différer selon le contexte. Par exemple, un solde migratoire négatif peut coexister avec un fort ancrage territorial dans les zones de montagnes et vallées, un solde naturel positif peut être accompagné d'un vieillissement accéléré dans les zones périurbaines, ou encore une forte croissance démographique peut s'accompagner d'une intensification des pressions sur le logement et sur les équipements dans certaines agglomérations. Chaque situation implique des leviers d'action spécifiques.

## Pour aller plus loin :

- [Habitants et habitat : nouvelle donne démographique, nouveaux rôles d'accueil du parc de logements](#), Note de l'Adeus n°322, octobre 2021
- [Dis-moi quels logements tu construis, je te dirai quelles populations tu accueilles](#), Note de l'Adeus n°257, janvier 2018
- [Dernières tendances des marchés immobiliers - Chiffres clés de l'Habitat en Alsace : Une année 2024 contrastée](#), ODH Alsace 2025



L'agence  
d'urbanisme  
de Strasbourg  
Rhin supérieur

Directeur de publication : **Pierre Laplane, directeur général**  
Responsable éditorial : **Yves Gendron, directeur général adjoint**  
Équipe projet : **Lucile Weill-Barillet (cheffe de projet), Julie Lièvre, Hyacinthe Blaise**  
PP 2026 - N° projet : **1.2.1**  
Photo et mise en page : **Jean Isenmann**  
© Adeus - Numéro ISSN 2109-0149  
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'Adeus [www.adeus.org](http://www.adeus.org)